

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

Série L
(Archives de la période révolutionnaire)

Fonds du district de Bellac
(1790-an IV)

Répertoire numérique

Par A. Fray Fournier *et al.*

Révisé le 05.10.2015

Limoges
1891-...

Sommaire

SOMMAIRE	2
AVERTISSEMENT	3
INTRODUCTION	5
CORPS DU RÉPERTOIRE	8
Législation	8
Délibérations du Conseil général et du Directoire.....	8
Correspondance générale.....	9
Personnel administratif	10
Sûreté générale	11
Subsistances et approvisionnements.....	12
Agriculture, commerce	12
Administration communale.....	13
Finances	13
Affaires militaires	14
Instruction publique, sciences et arts	15
Cultes	16
Assistance publique.....	17

Avertissement

La série L des Archives départementales, bien que globalement décrite et accessible, n'a pas encore reçu son classement définitif. Série dont la définition est strictement chronologique, elle a été formée par la réunion des registres et dossiers provenant de l'administration du département et des districts. Aujourd'hui riche de 1 595 articles classés (quelques mètres linéaires demeurent en attente de classement), elle s'est accrue depuis sa constitution originelle :

- de documents versés par la mairie de Limoges et le greffe du tribunal civil (1888) ;
- d'un versement de l'Enregistrement et des Domaines concernant le contrôle des actes des notaires (1898) ;
- des extraits mortuaires des soldats de la Haute-Vienne, versés par le ministère de la Guerre (1898) ;
- de documents divers de toute provenance concernant l'armée, les sociétés populaires, l'instruction publique, l'assistance publique, les finances et la comptabilité, la police, le dépôt de mendicité, l'industrie.
- du fonds Alluau relatif notamment à l'atelier monétaire et à la manufacture de porcelaine de Limoges (don de M. Eugène Vandermarcq, 1904) ;
- de registres et cahiers relatifs aux municipalités cantonales de la Haute-Vienne provenant de la sous-préfecture de Bellac ;
- de réintégrations de documents des mairies de Nantiat et Saint-Léonard-de-Noblat ;
- de registres relatifs à la société populaire de Châteauponsac acquis par les Archives départementales.

En parallèle, quelques registres (L 1125-1130 et 1136) ont été extraits de la série L pour être replacés dans la sous-série 2 C (contrôle des actes des notaires).

La recherche y était jusqu'à présent très difficile, en raison de la coexistence de répertoires successifs engendrés par ces nombreux compléments :

- Articles L 1 à 1122 : *Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891-1892, 2 vol.
- Articles L 1123 à 1248 : *Répertoire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par Alfred Leroux, 1906-1907.
- Articles L 1249 à 1556 : fiches dactylographiées, anonymes, s. d.. Les articles concernant la juridiction consulaire et le tribunal de commerce de Limoges ont fait l'objet d'un *Répertoire numérique détaillé*, par E. Pénicaud, 2002.
- Articles L 1557 à 1561 : réintégration de la mairie de Nantiat, répertoire anonyme, s. d.

- Articles L SUP 1 à 30 : réintégration de la mairie de Saint-Léonard-de-Noblat ; *Répertoire numérique détaillé*, par Sylvie Péroche, 2009.

- Articles L SUP 31 à 32 : acquisition de registres de la société populaire de Châteauponsac (Ponsat-la-Montagne) ; *Répertoire numérique détaillé*, par Anne Gérardot, 2009.

La série L fera nécessairement l'objet, à terme, d'un reclassement et d'une nouvelle cotation, qui permettront d'y faciliter les recherches. Il subsiste en outre certainement, dans les instruments de recherche existants, quelques erreurs d'analyse ou de dates extrêmes déjà signalées, en son temps, par Alfred Leroux. Dans l'attente de ces corrections toutefois, il paraît indispensable de permettre aux chercheurs d'accéder à ces archives fondamentales pour la recherche historique, mais sous-exploitées en raison de la dispersion et de la complexité des instruments de recherche : outre qu'elle contient la quasi-totalité des documents de la période révolutionnaire (on peut cependant y ajouter la sous-série 1 Q portant sur les domaines nationaux, et les documents provenant des séries transversales telles que l'état civil, les archives notariales ou hospitalières), elle permet de faire la jonction entre les papiers des administrations et juridictions d'Ancien Régime (conservées dans les archives anciennes) et celles de la période contemporaine (conservées dans les séries modernes). On y trouvera ainsi le riche fonds des justices de paix et des autres juridictions de la Haute-Vienne. Les procédures émanant des différents tribunaux ont fait l'objet de dépouillements très précis.

Dans le cadre de cette refonte provisoire des instruments de recherche, la série L a été subdivisée en grandes parties thématiques, correspondant pour l'essentiel au plan du répertoire de Fray-Fournier. Il s'agit d'instruments de recherche méthodiques, c'est-à-dire qu'ils ne se présentent pas toujours dans l'ordre numérique des cotes. Les articles provenant des divers compléments ont en effet été replacés à leur emplacement logique dans le corps des deux principaux répertoires, ceux de Fray-Fournier et de Leroux.

Anne Gérardot, 6 octobre 2015

Introduction

Introduction à *l'Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891.

Dans le triage des papiers administratifs et politiques de la période révolutionnaire, deux parts ont été faites : l'une, comprenant les titres relatifs aux biens nationaux et aux émigrés, a constitué la série Q des Archives départementales, depuis longtemps ouverte aux recherches ; la seconde, formée de la réunion des documents de toute nature provenant des institutions supprimées, est devenue la série L. C'est uniquement de cette dernière que nous avons à nous occuper.

Aucun inventaire imprimé n'était venu jusqu'ici en révéler la composition et l'importance. L'état de dispersion et de confusion des différents fonds formant cette série interdisait d'ailleurs tout récolement sérieux. Ce n'est qu'en ces dernières années (1882 et 1889) que les registres et papiers abandonnés et épars dans les greffes des tribunaux et dans quelques mairies, ont été centralisés au chef-lieu par les soins de l'archiviste du département.

Accru de ces versements, le fonds départemental paraît avoir acquis tout le développement qu'il était susceptible d'atteindre. Déjà, le centenaire de la Révolution, en donnant aux documents de cette époque un intérêt historique immédiat, avait ramené sur eux l'attention du public studieux. Le moment était, dès lors, venu d'entreprendre leur classement, opération laborieuse et rendue plus compliquée encore par un essai de mise en ordre entrepris vers 1872. Le résultat de cette première tentative avait été la dislocation des anciens fonds et la dispersion des papiers dans des séries arbitraires, où ils avaient été rangés sans qu'il fût tenu compte de leur provenance. D'où la nécessité d'un nouveau triage pour reconstituer, autant qu'il se pouvait, les dossiers primitifs. Ils sont aujourd'hui réunis par fonds, de sorte que l'ensemble des pièces appartenant à une institution forme un groupe distinct.

Si, en raison de l'époque de leur formation, les archives de la période révolutionnaire n'ont pas subi les mêmes vicissitudes que les archives anciennes, elles n'en sont pas moins demeurées longtemps exposées à des accidents de plus d'un genre. De là des lacunes qu'on pourrait espérer voir combler un jour si des préoccupations d'un ordre particulier n'y faisaient obstacle.

En dépit de ces vides, les archives révolutionnaires de la Haute-Vienne offrent un ensemble important de matériaux, pour la plupart inédits, où les personnes qui s'intéressent aux origines encore mal connues de la France moderne pourront puiser des éléments d'étude nombreux et variés.

On a déjà beaucoup écrit sur la Révolution, mais il reste infiniment de choses à dire pour la bien faire connaître. Même après les remarquables travaux dont elle a été l'objet, bien des points sont demeurés obscurs. Au surplus, les travaux d'ensemble ne font qu'une part très étroite aux événements locaux, et c'est dans les productions d'une moindre portée et plus particulièrement dans les monographies, qu'il faut aller chercher les détails que ne sauraient fournir avec abondance et précision les ouvrages généraux.

À vrai dire, la contribution de notre département à l'histoire de la grande époque résumée toute entière dans le mot de Révolution, est jusqu'ici des plus modestes. Le seul ouvrage documentaire paru à

ce jour est le recueil des Doléances paroissiales donné par M. Alfred Leroux, et qui ouvre la collection à laquelle appartient le présent volume. L'essai de M. Gay de Vernon sur les bataillons de Volontaires de la Haute-Vienne (1846), et les belles études de M. Louis Guibert, sur un Journaliste girondin, *Gorsas* (1872), Le parti girondin dans la Haute-Vienne (1878), La dette Beaupeyrat (1888) et l'analyse des Cahiers de doléances du Limousin et de la Marche (1889), n'ont certes pas épuisé la matière. Est-il besoin de rappeler, par exemple, que la plupart des représentants de notre région aux grandes assemblées de la Constituante et de la Convention n'ont qu'un article insignifiant dans les biographies générales ? Les récentes notices du Dictionnaire des parlementaires, quoique plus étendues et plus exactes que toutes celles publiées antérieurement, ne suffisent pas à restituer la physionomie particulière et à déterminer les contours définitifs du caractère de certains personnages.

L'impression de colère et de haine qui s'est longtemps attachée à la mémoire des hommes dont ce fut la destinée d'être mêlés, en ces temps troublés, aux luttes des partis, s'efface aujourd'hui pour faire place à l'examen critique de leurs actes. Sous l'influence de ce courant nouveau, bien des appréciations tenues pour définitives se modifient d'une façon imprévue. Et peut-être, le jour n'est-il éloigné où chacun des acteurs du grand drame pourra être jugé non plus suivant le degré de sympathie qu'il inspire, mais d'après la place qu'il se sera faite par ses talents, son courage ou ses vertus.

Dans la refonte partielle que subit ainsi l'histoire, l'exactitude du fond prime l'originalité de la forme et nulle assertion n'est admise si elle n'est appuyée de preuves certaines. D'où l'obligation pour l'historien de ne faire usage que de documents de première main et d'une authenticité indiscutable. C'est en portant ses investigations dans la multitude de pièces de tout genre que renferment nos archives, encore imparfaitement explorées, qu'il pourra former son intelligence à la connaissance parfaite des hommes et des choses de ces temps.

Après avoir rendu, par un classement définitif, cette masse de documents accessible aux travailleurs, nous avons voulu leur offrir un guide qui pût éclairer leurs recherches. L'inventaire public aujourd'hui sous le patronage de la Société des archives historiques Du Limousin atteindra-t-il ce but ? Son cadre restreint ne permettait de consacrer qu'une mention très sommaire à chaque article. Dressé sur le plan prescrit par la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 11 novembre 1874, il comprend la totalité des archives civiles. Les archives judiciaires, qui rentrent dans le groupe indiqué au cadre de classement sous la rubrique « fonds divers » feront l'objet d'un second volume. Celui-ci pourra être utilement complété par une bibliographie des publications de la période révolutionnaire intéressant le département. On fera de cette bibliographie un instrument de travail en accompagnant les titres des ouvrages d'une courte analyse et de l'indication du dépôt dans lequel chacun d'eux peut être consulté.

Pour l'intelligence du présent volume, il convient de rappeler les bases de l'organisation administrative inaugurée par le décret du 22 décembre 1789.

Chaque département était divisé en districts, subdivisés eux-mêmes en cantons comprenant un nombre variable de communes.

A la tête du département se trouvaient :

1° Un Conseil général de 36 membres, auquel étaient réservés l'examen et la solution des questions importantes ;

2° Un Directoire de 12 membres y compris le président, pris dans le Conseil général et chargé de suivre toutes les affaires d'administration et de sûreté ;

3° Un Procureur général syndic ayant mission de requérir l'application des lois et de veiller à leur exécution.

Même organisation pour chaque district avec un Conseil général de 12 membres, un directoire de 4 membres et un procureur syndic.

Les intérêts des communes étaient gérés par :

- 1° Un Corps municipal composé d'un nombre de membres variant de 3 à 21 ;
- 2° Un Conseil général formé du Corps municipal et de notables en nombre double ;
- 3° Un Maire assisté d'un Bureau dans lequel entrait le tiers du corps municipal ;
- 4° Un Procureur de la commune, auquel était adjoint un substitut dans les villes de plus de 10.000 habitants.

La loi du 14 frimaire an II supprima les Conseils généraux, présidents et procureurs syndics de départements, ne laissant subsister que le Directoire avec des attributions limitées à l'administration proprement dite, la surveillance de l'exécution des lots révolutionnaires et des mesures de gouvernement étant transférée aux districts et aux municipalités.

À la dénomination de Procureur syndic de district et de Procureur de commune, la même loi substitua celle d'Agent national.

Par la loi du 1^{er} ventôse an III, les Conseils généraux de district furent supprimés.

Enfin, la Constitution de l'an III institua dans chaque département une Administration centrale composée de 5 membres et créa les Municipalités cantonales auxquelles furent dévolues les attributions de police et d'administration précédemment exercées par les districts supprimés.

Les communes d'au moins 5 000 habitants eurent seules une municipalité particulière ; les autres n'eurent qu'un agent national et un adjoint. La réunion des agents municipaux des diverses communes formait la municipalité de canton à la tête de laquelle était un président élu.

Cet état de choses subsista jusqu'à l'institution des préfetures et des sous-préfetures en l'an VIII.

Limoges, octobre 1891.

A. FRAY-FOURNIER

Corps du répertoire

LÉGISLATION

- L 486 Transcription des lois et décrets.
Registre. In-folio, 555 feuillets.
Juillet 1790-février 1791
- L 487 Transcription des lois et décrets
Registre. In-folio, 238 feuillets.
Sept. 1790-juin 1791
- L 488 Transcription des lois et décrets ; - f^o 83 et ss., sommaire des dits lois et décrets.
Registre. In-folio, 247 feuillets.
Mai 1791-4 brumaire an IV

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DU DIRECTOIRE

- L 489 Procès-verbaux des séances et de délibérations du conseil général du district.
Registre. In-folio, 236 feuillets.
Août 1790-ventôse an II
- L 490 Procès-verbaux des séances et délibérations du conseil général du district.
Registre. In-folio, 288 feuillets.
Ventôse an II-ventôse an III

- L 491 Procès-verbaux des sessions tenues par le conseil général du district : 1 du 15 au 24 septembre 1790, 2° du 15 au 19 octobre 1791 (copies).
Liasse. 2 cahiers, ens. 18 feuillets.
1790-1791
- L 492 Procès-verbaux des séances et délibérations du directoire du district.
Registre. In-folio, 236 feuillets.
Octobre 1790-nivôse an III
- L 493 Procès-verbaux des séances et délibérations du directoire du district.
Registre. In-folio, 182 feuillets.
Frimaire an III-brumaire an IV

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

- L 494 Transcription de la correspondance du directoire du district et des lettres et pétitions à lui adressées avec les réponses qu'il y a faites ou mention de la suite donnée (avec répertoire).
Registre. In-folio, 283 feuillets.
Septembre 1790-août 1791
- L 495 Transcription de la correspondance du directoire du district et des lettres et pétitions à lui adressées avec les réponses qu'il y a faites ou mention de la suite donnée.
Registre. In-folio, 54 feuillets.
Août 1791-janvier 1792
- L 496 Enregistrement des lettres et pétitions adressées au directoire du district.
Liasse. 2 cahiers, ens. 41 feuillets.
Décembre 1790-décembre 1792
- L 497 Enregistrement des mémoires et pétitions adressées au directoire du district (analyse de ces mémoires et pétitions avec indication de la suite donnée).
Registre. In-folio, 286 feuillets.
Août 1791-brumaire an IV

- L 498 Enregistrement des pétitions adressées au directoire du district.
Registre. In-folio, 16 feuillets.
An II-an IV
- L 499 Enregistrement des lettres et paquets adressés au procureur syndic du district.
Registre. In-folio, 34 feuillets.
Messidor an II-germinal an III
- L 500 Enregistrement des lettres et paquets adressés au procureur syndic du district.
Registre. In-folio, 17 feuillets.
Floréal an III-vendémiaire an IV
- L 501 Lettres sur divers objets adressés au directoire du district par les comités de l'Assemblée nationale, les administrations et les particuliers, et minutes des réponses du directoire.
Liasse. 109 pièces papier, dont 3 imprimées.
1790
- L 502 Envoi et distribution des lois, décrets, etc. : instructions, correspondance, nomination de courriers.
Liasse. 77 pièces papier, dont 6 imprimées.
An II-an III
- L 502 bis Correspondance diverse avec la municipalité de Cieux.
1793-an XII

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- L 503 Élection et renouvellement des corps administratifs et judiciaires. - Procès-verbaux des opérations électorales pour la nomination des membres du directoire, du procureur syndic du district, des juges titulaires et suppléants. - Vérification, sur l'ordre du garde des sceaux, des titres et qualités des magistrats élus.
Registre. In-folio, 30 feuillets.
1790-1792

- L 504 Procès-verbaux de l'élection des membres du directoire du district, du procureur syndic, des juges titulaires et suppléants composant le tribunal du district et du directoire des postes de Bellac.
Liasse. 1 cahier de 8 feuillets, 7 pièces papier, dont 1 imprimée.
1790-1792
- L 505 Procès-verbaux de prestation par les fonctionnaires, corps constitués et gardes nationales, du serment prescrit par le décret du 15 août 1792.
Liasse. 29 pièces papier.
1792
- L 506 Municipalités. - Procès-verbaux de l'élection et de la prestation de serment des maires, officiers municipaux, membres des conseils et agents nationaux. - Correspondance relative au remplacement de membres des municipalités.
Liasse. 57 pièces papier.
1790-an III

SÛRETÉ GÉNÉRALE

- L 507 Détenus et suspects. - Tableaux de renseignements sur les personnes suspectes, dressés par les comités de surveillance. - Certificats de civisme. - Compte de l'emploi des sommes reçues des détenus.
Liasse. 78 pièces papier.
1793- an III
- L 508 Insurrections dans la Vendée, la Corrèze, la Vienne et les Deux-Sèvres. - Correspondance adressée au directoire du district par le directoire de la Haute-Vienne, les municipalités et les corps administratifs des départements insurgés. - Habillement, équipement et armement de troupes, envoyées dans ces départements.
Liasse. 88 pièces papier, dont 1 imprimée.
1793-an II
- L 509 Féodalité. - Arrêté du représentant du peuple Brival ordonnant la démolition des châteaux-forts. - Destruction des emblèmes et attributs de la féodalité. - Dépôt aux mairies des croix de Saint-Louis.
Liasse. 31 pièces papier, dont 1 imprimée.
1793-an II

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS

- L 510 Instructions et correspondance relatives aux approvisionnements en grains et farines, au recensement et à l'engrangement des grains.
1793-an III
- L 511 Recensement des denrées, substances alimentaires, vêtements, métaux, etc., existant dans chaque commune. - Instructions y relatives de la commission des approvisionnements et de l'agent national du district.
Liasse. 30 pièces papier, dont 6 imprimées.
An II-an III
- L 512 « Tableau du maximum des denrées et marchandises qui se consomment ordinairement dans l'étendue du district de Bellac. »
Brochure. In-folio, 81 pages.
An II
- L 513 Registre d'inscription des mandats délivrés par le directoire du district pour remboursement aux voituriers des frais de transport de grains.
Registre. In-folio, 30 feuillets papier.
An III-an IV

AGRICULTURE, COMMERCE

- L 514 Arrêtés, instructions et correspondance relatifs à la création et à l'approvisionnement des marchés.
Liasse. 36 pièces papier, dont 7 imprimées.
An II-an III
- L 515 Arrêtés, correspondance et mémoire relatifs à l'épizootie qui sévit dans le district de Saint-Junien. - Destruction des animaux nuisibles : primes de capture.
Liasse. 62 pièces papier, dont 2 imprimées.
1791-1793
- L 516 Dessèchement des étangs marécageux et mise en culture de leurs emplacements : délibérations et correspondance des municipalités à ce sujet.

Liasse. 38 pièces papier.

1793-an II

L 517

Culture et ensemencement des terres : fourniture de semences : instructions de la commission d'agriculture et de l'agent national du district. - Recensement des animaux ruraux : tableaux dressés par les municipalités. - Notice sur la culture et l'usage des pommes de terre.

Liasse. 54 pièces papier, dont 8 imprimées.

An II-an III

ADMINISTRATION COMMUNALE

L 518

Commune de Bussière-Boffy. - Cahier contenant des délibérations de la municipalité, des déclarations de possesseurs de grains, diverses attestations et lettres. - Extraits de délibérations et correspondance sur divers objets.

Liasse. 1 cahier de 10 feuillets, 38 pièces papier.

1793-an II

FINANCES

L 519

Comptabilité. - Instructions et correspondance sur divers objets ayant trait à la comptabilité publique, à l'échange des espèces en or contre des assignats, etc.

Liasse. 108 pièces papier, dont 17 imprimées.

1790- an II

L 520

Impôts. - Instructions et correspondance relative à l'établissement des rôles, au recouvrement des impôts, etc. - Registres d'inscription des réclamations présentées par les contribuables ; - des récépissés de l'emprunt forcé.

Liasse. 141 pièces papier, dont 10 imprimées.

1790-an II

L 521

Comptes rendus par les municipalités de l'emploi des dons volontaires, taxes, contributions, saisies et dépouilles des églises.

Liasse. 30 pièces papier.

An III

L 522 Décisions du directoire sur les demandes en décharge ou modération d'impôts.
Registre. In-folio, 106 feuillets.

1792-an IV

AFFAIRES MILITAIRES

L 523 Recrutement. - Registres d'inscription des recrues et des mandats délivrés pour frais de route. - Instructions, correspondance, feuilles de route.
Liasse. 115 pièces papier, dont 15 imprimées.

1791-1793

L 524 Contrôle des volontaires inscrits en exécution de la loi du 22 juillet 1792 relative au complément de l'armée de ligne ; détail des objets d'habillement fournis à chacun d'eux.
Registre. Petit in-folio, 64 feuillets papier.

1792

L 525 Registres d'inscription des volontaires. - Réquisition des jeunes gens de 18 à 25 ans : arrêté du conseil général du département et du directoire du district. - Recherche des déserteurs et insoumis. - Instructions du ministre de la Guerre sur l'organisation et l'équipement des troupes, etc.
Liasse. 161 pièces papier, dont 17 imprimées.

1792-an VII

L 526 Habillement, équipement et armement des volontaires envoyés à l'armée de la Moselle. - Comptes des dépenses, détail des vêtements et objets remis à chaque homme.
Liasse. 6 cahiers, ens. 95 feuillets, 98 pièces papier.

1793-an II

L 527 Recrutement du contingent assigné au district dans la levée de 300,000 hommes prescrite par la loi du 24 février 1793. - Contrôle par canton des volontaires dirigés sur l'armée de la Moselle. - Instructions du ministre de la Guerre ; correspondance avec les municipalités ; paiement des frais de route.
Liasse. 177 pièces papier, dont 24 imprimées.

1793

L 528 Réquisition des hommes de 18 à 25 ans, en exécution du décret du 23 août 1793. - Instructions du ministre de la Guerre ; arrêtés et proclamations des

représentants du peuple Brival et Lanot ; correspondance avec les municipalités, le directoire du département et les commissaires spéciaux.

Liasse. 156 pièces papier, dont 31 imprimées.

1793-an III

L 529

Réquisition des hommes de 13 à 25 ans. - Contrôle par compagnie des effets d'habillement, d'équipement et d'armement remis aux hommes du bataillon levé dans le district et envoyé à l'armée du Rhin.

Liasse. 8 cahiers, ens. 223 feuillets.

An III

L 530

Réquisition des hommes de 18 à 25 ans. - Comptes des frais d'habillement, d'équipement, d'armement, et de solde du bataillon levé dans le district.

Liasse. 49 pièces papier.

An II-an III

L 531

Armement. - Arrêtés, instructions et correspondance du comité de salut public, des commissions spéciales, des représentants du peuple Cleidel et Lakanal au sujet de la fabrication des armes. - Soumissions pour la fourniture des baïonnettes.

Liasse. 89 pièces papier, dont 16 imprimées.

An II-an III

L 532

Poudres et salpêtres. - Arrêtés, instructions et correspondance relatifs à la recherche du salpêtre et à la fabrication de la poudre.

Liasse. 52 pièces papier, dont 5 imprimées.

An II-an III

L 533

« Inscription des secours accordés aux parents des défenseurs de la patrie. »

Registre. In-folio, 42 feuillets.

An II-an IV

INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES ET ARTS

L 534

Instruction publique. - Mémoire et documents relatifs aux établissements d'instruction existant dans le district. - Ouverture d'écoles primaires : choix des instituteurs. - Sciences et arts : recherche des cartes et plans pour le dépôt général.

Liase. 44 pièces papier, dont 2 imprimées.

1790-an III

L 535 Écoles nationales. - École de Mars, école de navigation et de canonnage, écoles de santé : demandes d'admission, inscription de candidats.

Liase. 41 pièces papier, dont 5 imprimées.

An II-an III

L 536 Catalogue des livres composant la bibliothèque du district de Bellac (2 986 numéros).

Liase. 1 cahier, ens. 153 feuillets.

An II

L 537 Jury. - Inscription des citoyens ayant les qualités requises pour remplir les fonctions de juré. - Juges de paix : procès-verbaux de nomination. - Remise au greffe du tribunal du district des papiers provenant des justices seigneuriales.

Liase. 53 pièces papier, dont 4 imprimées.

1791-an III

CULTES

L 1227 Clergé : district de Bellac. - Pièces relatives aux cures de Balledent, Bersac, Bessines, Chamboret, Jabreilles, La Jonchère, Laurière, Montrol-Sénard, Nouic, Peyrat, Rancon, Razès, Saint- Martial, Saint-Pierre-la-Montagne et Vacqueur.

Liase. 65 pièces papier.

1790-1792

L 538 Déclarations des revenus du clergé. - Correspondance relative aux traitements et pensions.

Liase. 58 pièces papier, dont 2 imprimées.

1790-an II

L 539 « Registre pour servir ; 1° à établir les comptes des revenus ecclésiastiques pour 1790 ; 2° à fixer le traitement des curés et autres religieux. »

Cahier. In-folio, 72 feuillets.

1791-1792

L 540

Procès-verbaux de l'élection et de prestation de serment des curés. - Correspondance relative à l'exercice du culte catholique, à la déportation des prêtres, etc.

Liasse. 85 pièces papier.

1791-an III

ASSISTANCE PUBLIQUE.

L 541

Rapport sur la situation, de l'hôpital de Bellac. - Liste des sourds-muets existant dans le district. - Secours pour pertes et pour cause d'indigence.

Liasse. 7 pièces papier.

1793-an II